

7 BONNES RAISONS

DE NE PLUS CONSOMMER DE LA PÉDOPORNOGRAPHIE

Une personne qui cherche de l'aide pour briser le cycle infernal de la consommation de pornographie infantile à droit au respect. Echapper à cet engrenage nécessite une confrontation sans concessions avec vous-même mais qui en vaut la peine, au moins pour 7 bonnes raisons.

- 1. Evitez de contribuer à l'exploitation d'enfants pour la production de pédopornographie**
Le fait de consommer de la pédopornographie, même sans l'acheter ou la télécharger, alimente un marché lucratif qui répond à une demande. Pour sa production, des enfants sont sexuellement abusés. Le fait que ces images circulent via le web constitue une deuxième victimisation pour les enfants ayant été exploités.
- 2. Montrez que vous pouvez agir de manière responsable et consciente**
Vous n'êtes pas responsable de vos fantasmes mais vous êtes responsable de vos actes et de votre consommation. Vous avez le choix de [demander de l'aide](#) et d'arrêter.
- 3. Retrouvez l'estime de vous-même**
Votre consommation peut vous faire ressentir honteux/-euse, coupable et indigne de respect. Etre en désaccord avec vos valeurs éthiques et morales a des conséquences sur l'image de soi. En arrêtant, vous retrouverez votre dignité et vous pourrez en être fier.
- 4. Evitez de nourrir ces fantasmes**
Vous avez un impact sur vos fantasmes. Plutôt que de nourrir une facette de vous-même que vous n'avez pas choisie, vous avez le choix de mettre votre énergie pour nourrir votre côté sain.
- 5. Sortez du mensonge**
Cacher constamment une facette de vous-même à vos proches vous amène à vivre dans le mensonge en peut mettre en péril la confiance dans vos relations.
- 6. Ne vivez plus dans l'angoisse d'être découvert**
Vous savez que votre comportement est illégal, que vous risquez d'être découvert(e) et cela est anxiogène. Effectivement, depuis 2014, le visionnement d'images pédopornographiques (fictives et effectives) est punissable même sans téléchargement. Il s'agit d'un acte délictueux ([art. 197](#), al.5 CP) poursuivi d'office et passible de 1 à 3 ans de prison ou d'une peine pécuniaire.
- 7. Reprenez le contrôle de votre vie**
Il est possible que vous soyez en colère lorsque vous cédez à la tentation et que vous réalisez le temps considérable que vous y passez. Vous avez peut-être du mal à vous avouer que vous avez un vrai problème. En effet, cette consommation peut devenir une dépendance. Pourtant, en sortir est possible. L'accès à une aide extérieure est un pas décisif par lequel vivre dans la dignité redevient possible.